

Communauté de Communes Centre Tarn



Mandat

Montant de l'opération :
2 280 000 € TTC

Equipe de maîtrise
d'œuvre :

A40 ARCHITECTES
(mandataire),
SCP SABATIER et OTCE

- ▶ Construction d'un dojo de 1 600 m² respectant les conditions du label « dojo départemental »
- ▶ Equipement comprenant 4 aires de combats, un espace commissaires sportifs, vestiaires, sanitaires, une salle de pesée, une infirmerie, un local rangement, une tribune de 306 places, une salle de réunion, une salle de formation, un espace convivialité, une chaufferie et un office
- ▶ Espace à la disposition du comité départemental de judo et des licenciés du club local dans le cadre des compétitions départementales et régionales mais aussi des groupes scolaires, de la gendarmerie (pour les formations ...)

▶ Début des Etudes :
Mai 2014

▶ Début des Travaux :
Janvier 2017

▶ Fin des Travaux :
Mai - Juin 2018 *

** Date prévisionnelle*

Le maître d'ouvrage a décidé de s'adjoindre les compétences de THEMELIA afin de :

- ▶ Disposer d'un intervenant agissant à son nom et pour son compte
- ▶ Suivre et gérer l'appel à candidatures pour la mission de maîtrise d'œuvre
- ▶ Coordonner les études dans le cadre du programme
- ▶ Assister le maître d'ouvrage dans la recherche de foncier
- ▶ Accompagner le maître d'ouvrage dans sa recherche de subventions et assurer le montage et le suivi des dossiers
- ▶ Préfinancer les dépenses dans l'attente de la mobilisation des fonds par le maître d'ouvrage
- ▶ Gérer les marchés et contrats nécessaires à la réalisation de l'opération
- ▶ Assurer la représentation du maître d'ouvrage pendant les études, tout au long du chantier et dans les phases de réception
- ▶ Suivre la gestion administrative, financière et comptable de l'opération
- ▶ D'une façon générale, assurer le rôle classique d'un mandataire de maître d'ouvrage

